



HAL
open science

Quand le futur ne porte pas sur le procès qu'il actualise : futur d'énonciation et futur de découverte

Sophie Azzopardi, Jacques Bres

► To cite this version:

Sophie Azzopardi, Jacques Bres. Quand le futur ne porte pas sur le procès qu'il actualise : futur d'énonciation et futur de découverte. *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 2015, pp.77-95. hal-01828164

HAL Id: hal-01828164

<https://hal.science/hal-01828164>

Submitted on 3 Jul 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sophie Azzopardi
CLILLAC-ARP EA3967, Université Paris Diderot Paris 7

Jacques Bres
Praxiling UMR5267 CNRS, Université Paul Valéry Montpellier 3

Quand le futur ne porte pas sur le procès qu'il actualise : futur d'*énonciation* et futur de *découverte*

Dans ce travail, qui s'inscrit dans les cadres d'une linguistique de l'actualisation et fait appel à la notion énonciative de *dialogisme*, nous réunissons deux emplois du futur (simple, antérieur et périphrastique) en français dont le fonctionnement est distinct de l'emploi prototypique temporel sans pour autant être un emploi exprimant une modalité. Il s'agit des emplois d'*énonciation* et de *découverte*, emplois *énonciativo-temporels*, dans lesquels le futur ne porte pas sur le procès qu'il actualise mais sur une énonciation secondaire (emploi d'*énonciation*) ou sur un point de vue distinct de celui du locuteur-énonciateur principal (emploi de *découverte*).

Mots-clés : futur, dialogisme, énonciation, emplois spécifiques

Two specific usages of the future tenses in French : *enunciative* future and *discovery* future.

This paper investigates two usages of the future tenses (simple, anterior and periphrastic ones) in French : the *enunciative* future and the *discovery* future. Both are different from the prototypical temporal usage of French future tenses but are not modal ones. We call them *temporal-enunciative* usages. Using the concept of *process of actualization* and the enunciative notion of *dialogism*, it is found that in these two usages the future tense isn't used to locate the event but to locate a secondary enunciation (*enunciative* usage) or a different point of view from the principal enunciator's one (*discovery* usage).

Keywords : future tenses, dialogism, enunciation, specific usages

Juste qqz bricoles (en rouge) à vérifier/corriger

Quand le futur ne porte pas sur le procès qu'il actualise : futur d'*énonciation* et futur de

découverte

Le futur est un temps verbal qui, du fait de sa valeur en langue, semble prédisposé à développer des emplois différents de l'emploi temporel prototypique d'*ultérieur* du PRÉSENT¹, qualifiés de « modaux » par la tradition grammaticale². Notre travail portera sur deux emplois qui, à notre connaissance, n'ont pas fait l'objet de travaux spécifiques. Distincts de l'emploi temporel prototypique, ils ne relèvent pas pour autant de la catégorie de la modalité. Nous les qualifierons d'emplois *énonciativo-temporels* et les nommons provisoirement emploi *énonciatif* et emploi de *découverte*. Le premier concerne le futur simple (1) et le futur antérieur (2) ; le second, le futur simple (3) et le futur périphrastique (4) :

(1) Mais n'est-il pas plus simple que j'aille à Paris ? Ma mère pourra trouver un prétexte pour m'y envoyer : ce *sera* un oncle qui me demande, une tante en train de mourir, une dame qui me *voudra* du bien. (Balzac, *La Vieille fille*, 1836)

¹ Nous utilisons les majuscules pour désigner les époques et les minuscules pour faire référence aux temps verbaux

² Dont l'emploi de *conjecture*, sans doute, a été le plus étudié (*i.a.* Damourette et Pichon, 1911-1936 ; Martin, 1981 ; Dendale, 2001 ; Bres et Azzopardi, 2012).

(2) - on voit bien, dit l'abbé Pirard, que vous habitez Paris. [...] On ne voudra pas laisser partir

Julien Sorel, on saura se couvrir des prétextes les plus habiles, on me répondra qu'il est malade,

la poste *aura perdu* les lettres, etc., etc. (Stendhal, *Le Rouge et le noir*, 1830)

(3) (à un client qui lui demande un type de chaussures, une vendeuse répond :) : elles *seront* sur

ce présentoir là-bas. (*apud* Saussure et Morency 2012)

(4) (une cliente d'une épicerie bio s'adresse à une vendeuse en train de ranger un rayon) :

- Bonsoir, je cherche les œufs s'il vous plaît.

- Alors, ça *va être* dans l'allée du frais, à côté du rayon surgelé, là-bas à gauche. (juillet 2014)

Enlever la ponctuation (point et virgule) des ex. 3 et 4, puisqu'on est à l'oral (mettre éventuellement une barre de pause (/), ainsi que les majuscules

Ces emplois relèvent tous deux du discours conversationnel (effectif ou représenté) et sont

peu fréquents, ce qui explique peut-être qu'ils aient pu passer presque *incognito* des linguistes

– nous avons seulement trouvé une rapide mention du premier dans Martin (1981) et dans

Vuillaume (1998) ; l'exemple (3), quant à lui, est proposé par Saussure et Morency (2012)

qui en font une analyse différente de la nôtre. Nous les avons réunis car dans les deux cas,

mais de manière différente, le futur ne porte pas sur le procès qu'il actualise.

Notre corpus, relevé dans la conversation et dans la littérature, se compose :

- pour l'emploi *énonciatif*, de 13 occurrences textuelles réalisant un total de 22 verbes au futur (9 au futur simple, 13 au futur antérieur) ;

- pour l'emploi de *découverte* de 4 occurrences au futur simple et 1 au futur périphrastique.

Notre hypothèse est que c'est l'interaction, dans le temps d'actualisation, de la valeur en langue du futur avec des éléments co(n)textuels différents suivant les énoncés qui permet à ce temps d'entrer dans la production d'effets de sens différents en discours : *ultérieur*, *hypothétique*, *narratif*, *conjectural*, etc., et, pour ce qui nous intéresse ici : *énonciatif* et de *découverte*. Dans un premier temps, nous exposerons les cadres théoriques dans lesquels nous ancrons notre analyse et décrivons la valeur en langue du futur (section 1.). Nous étudierons ensuite le fonctionnement de l'emploi *énonciatif* (section 2.), puis celui de l'emploi de *découverte* (section 3.).

1. Cadres théoriques et valeur en langue du futur

1.1. Actualisation, production de sens, dialogisme et temps verbaux

Notre analyse s'inscrit dans les cadres d'une linguistique de l'*actualisation* / de la *production de sens* et fait appel à la notion de *dialogisme* pourquoi le gras sur ces termes ? l'italique ne suffirait pas ? Vérifie aussi infra sur tout le texte envisagée d'un point de vue énonciatif.

Nous considérons le sens comme le résultat d'un processus d'*actualisation* qui met en relation deux plans : d'une part, celui de la langue, où se détermine la valeur de base des morphèmes, outils de production de sens ; et d'autre part, celui du discours où se réalise la production de tel ou tel effet de sens. L'*actualisation* est le processus qui permet de passer de la langue au discours, par interaction de la valeur en langue des morphèmes en présence entre eux et avec le co(n)texte³. On pose donc que les divers effets de sens produits par des énoncés au futur (simple, antérieur ou périphrastique) en discours (*ultérieur, narratif, hypothétique, conjectural, de mitigation, de bilan*) sont le résultat de l'interaction d'une même valeur en langue de ce temps avec des éléments co(n)textuels différents. Dans cette perspective, le futur n'est pas considéré comme le seul responsable de la production de ces effets de sens mais comme un ingrédient qui y participe au même titre que les autres éléments du co(n)texte. Notre analyse s'attachera à mettre en évidence ces éléments et à

³ Nous employons le terme *co(n)texte* pour désigner à la fois le *cotexte* et le *contexte*.

montrer le rôle que chacun joue dans la production des effets de sens *d'énonciation* et *de découverte*.

Ce travail sera conduit dans le cadre d'une linguistique de l'énonciation qui fait appel à la notion de *dialogisme*, issue des travaux du cercle de Bakhtine (1952/1979/1984) et telle qu'elle a été définie par Bres & Nowakowska (2006) : un énoncé est *dialogique* dès lors que l'énonciation principale (E) entre en interaction avec une énonciation secondaire (e) avec laquelle elle entretient une relation hiérarchique (E(e)). L'énoncé se fait alors l'écho non seulement de la *voix* du locuteur-énonciateur principal E_1 , mais aussi de celle d'un énonciateur secondaire e_1 qui peut être ou non coréférent à E_1 . Au temps de l'énonciation principale t_0 correspond ainsi un temps de l'énonciation secondaire t_n qu'il convient de prendre en compte dans le cadre d'une analyse des temps verbaux, qui, nous allons le voir pour le futur, sont concernés par la problématique dialogique (Bres 2009).

1.2. Valeur en langue du futur (simple et antérieur) et de la forme périphrastique

Le futur donne deux types d'instructions : temporelles et aspectuelles. Du point de vue temporel, on établit que le futur (simple ou antérieur) est un ultérieur du PRÉSENT. Soit le

verbe *voyager* : [voyage - r - ai]. Dans l'énoncé (*Plus tard*) *je voyagerai*, le futur place le procès *voyager* dans l'ultériorité (instruction [+ ultériorité] issue du morphème *-r-*) à partir du PRÉSENT (instruction [+ PRÉSENT] issue de la terminaison *-ai* de l'auxiliaire *avoir* au présent) de l'énonciation principale E. L'événement est donc placé dans le FUTUR. Si futur simple et futur antérieur partagent ces instructions temporelles, ils se différencient du point de vue aspectuel. Le procès est vu soit en tension, soit en extension (Cf. Guillaume 1929/1970). Le futur simple montre le procès dans son accomplissement (instruction [+ tension]). Le futur antérieur, quant à lui, du fait du participe passé, montre le procès accompli (instruction [+ extension]).

La forme périphrastique est composée de l'auxiliaire *aller* au présent et de l'infinitif. Par grammaticalisation du verbe de déplacement *aller* en auxiliaire aspectuo-temporel prospectif (Hopper et Traugott 1993/2003, Bybee *et al.* 1994), la périphrase, lorsque *aller* est au présent, situe dans le PRÉSENT de l'énonciation principale (instruction [+ PRÉSENT]) la phase préparatoire du procès (instruction [+ prospectif]). Par inférence, le procès lui-même est de ce fait situé dans l'ultériorité du PRÉSENT, à savoir le FUTUR : la périphrase se trouve en concurrence directe avec le futur simple dans son emploi prototypique.

Soit le tableau récapitulatif suivant :

	Instructions temporelles	Instructions aspectuelles
Futur simple <i>je voyagerai</i>	[+ ultériorité] [+ PRÉSENT]	[+ tension]
Futur antérieur <i>j'aurai voyagé</i>		[+ extension]
Futur périphrastique <i>je vais voyager</i>	[+ PRÉSENT]	[+ prospectif]

C'est sur ces bases que nous allons analyser l'emploi d'**énonciation** (qui a fait l'objet d'une première analyse dans Azzopardi 2011), puis l'emploi de **découverte**.

2. Emploi d'énonciation

2.1. Définition et description

Décrivons l'emploi d'énonciation (1 et 2) en le distinguant de l'emploi de conjecture (5 et 6) :

(5) On entendit frapper à la porte de la ruelle. Gasselin alla ouvrir.

« — Ce *sera* sans doute M. le curé, il vient presque toujours le premier », dit Mariotte. (Balzac

H. de, *Béatrix*, 1839)

(6) (conversation. Jules attend Maria dans un café, elle arrive avec quelque retard, 2005) :

- ah te voilà... je me disais « elle t'*aura posé* un lapin »

Pour ce qui est de la seule localisation temporelle des événements, le futur simple en (5) est remplaçable par le présent (5a) ; et le futur antérieur en (6), par le passé composé (6a). Les procès qu'ils actualisent sont inscrits non dans le FUTUR, mais dans le PRÉSENT pour le premier, et dans le PASSÉ pour le second.

(5a) — C'*est* sans doute M. le curé, il vient presque toujours le premier

(6a) ah te voilà...je me disais « elle t'*a posé* un lapin »

Dans l'emploi énonciatif, ce remplacement est possible mais *via* la médiation d'une énonciation dont le procès sera actualisé au futur simple (ou au futur périphrastique selon le co(n)texte) : le futur de (1) peut être remplacé par *dira que* + *présent* (1a), et le futur antérieur de (2) par *dira que* + *passé composé* (2a), à savoir par du discours indirect :

(1a) Mais n'est-il pas plus simple que j'aïlle à Paris ? Ma mère pourra trouver un *prétexte* pour m'y envoyer : elle *dira que c'est* un oncle qui me demande, une dame qui me *veut* du bien⁴.

(2a) on ne voudra pas laisser partir Julien Sorel, on saura se couvrir des prétextes les plus habiles, on me répondra qu'il est malade, (on me *dira*) **que** la poste *a perdu* les lettres, etc., etc.

⁴ Ou, mais plus difficilement, par du discours direct : (1b) : *c'est* un oncle qui me demande, dira-t-elle.

Les occurrences (1) et (2) apparaissent comme des tours elliptiques du discours citant, qui peuvent être rapprochées d'occurrences sans ellipse comme :

(7) (Une vieille dame, Mme d'Ambérieux, refuse de se rendre à un repas de famille, et prétexte un malaise. Sa fille :)

Eh bien, c'est ça, on *dira que* tu *es* souffrante **ajouter un point** (Aragon, *Les Voyageurs de l'impériale*, 1942)

(8) (Une vieille femme vient de mourir. Son fils propose d'envoyer rapidement une dépêche à sa sœur pour lui faire savoir le décès de leur mère, mais sa femme l'en dissuade :) « Non, envoie-la seulement de dix à onze, afin que nous ayons le temps de nous retourner avant son arrivée. Nous *dirons que* tu *as perdu* la tête. » (Maupassant, *En famille*, 1881)

Poursuivons l'étude contrastive des deux tours conjectural et énonciatif :

- sémantiquement / pragmatiquement : il s'agit, dans la conjecture, de proposer une explication à un fait, explication qui, selon le locuteur, sera vérifiée dans le futur ; il s'agit, dans l'énonciatif, de trouver un prétexte à un fait en maquillant sa cause ;

- énonciativement : le tour de conjecture apparaît dans une interaction verbale directe (6) ou rapportée (5) (avec un tiers ou avec soi-même) : le locuteur adresse l'énoncé au futur à son interlocuteur directement : en (5), Mariotte s'adresse à ses commensaux ; ou, plus rarement, via la médiation d'une interaction *antérieure* : en (6), Jules rapporte à Maria l'énoncé qu'il s'est adressé à lui-même antérieurement.

Le tour énonciatif apparaît également dans une interaction verbale directe (*infra* 10) ou rapportée (1, 2) ; mais le locuteur adresse l'énoncé au futur à son interlocuteur *toujours* via la médiation d'une interaction verbale *implicite* et cette interaction est toujours *ultérieure* : en (2) p. ex. l'énoncé « la poste *aura perdu* les lettres » est ce que l'abbé Pirard dit au marquis de la Mole, énoncé qui rapporte par avance une interaction ultérieure (donc imaginée) dans laquelle un locuteur indéfini (*on*) produira l'énoncé « la poste a perdu les lettres » comme prétexte fourni à l'abbé Pirard pour expliquer la non-venue de Julien. On a donc toujours affaire à une double interaction : citante (interaction 1), et citée (interaction 2), ultérieure, avec différentes relations possibles entre les interactants de 1 et ceux de 2. Mentionnons les principales en nous appuyant sur (1) et (2) ainsi que sur de nouvelles occurrences (9 et 10) :

- en (1) : locuteur 2 est un tiers (ma mère) et interloc.2 n'est pas précisé ;

- en (2) : loc.2 est un tiers indéfini (*on*), et interloc.2 coréfère avec loc.1 ;

- en (9) : loc.2 coréfère avec loc.1 ; interloc.2 est un tiers (mon mari).remplacer le . par :

(9) (Mme de Rênal imagine un stratagème de lettre anonyme pour répondre à l'accusation d'adultère qui pèse sur elle)

J'irai dans le village et reviendrai avec un visage troublé, je le serai en effet beaucoup. Grand dieu ! Qu'est-ce que je hasarde, et tout cela parce que tu as cru deviner une lettre anonyme. Enfin, avec un visage renversé, je donnerai à mon mari cette lettre qu'un inconnu m'*aura remise*. (Stendhal, *Le Rouge et le noir*, 1830) (→ je *dirai* à mon mari *qu'un* inconnu me l'*a remise*)

- En (10), loc.2 coréfère avec interloc.1 ; interloc.2 coréfère avec loc.1 :

(10) Elle. N'use pas ta salive, je sais ce que tu vas me dire. (très simple). Je me suis fait peloter.

Lui. Oui, tu t'es fait peloter.

Elle. (assise près du lit et commençant à se dévêtir) Là. Oh ! je connais l'ordre et la marche.

Dans un instant je me *serai conduite* comme une fille, dans deux minutes tu m'appelleras sale

bête ; dans cinq tu casseras quelque chose. (Courteline G., *La peur des coups*, 1894 ; *apud*

Vuillaume 1998) (→ tu me *diras que* je me *suis conduite*)

Nous compléterons cette description de l'emploi énonciatif du futur en apportant des précisions sur (i) son sémantisme, (ii) ses réalisations et (iii) sa datation.

(i) De par l'analyse proposée jusqu'à présent, on pourrait catégoriser l'énoncé au futur comme réalisant un acte de parole mensonger, mensonge imaginé par loc.1 et prêté à loc.2.

Cette analyse serait partielle : si effectivement ledit acte relève du mensonge dans 9/13 occurrences **du corpus** (ce qui est le cas en (1), (2), (9)), s'il se voit qualifié par le cotexte à deux reprises de « prétexte », il n'en va pas toujours ainsi. Dans 4 occurrences, l'acte de parole imaginé par loc.1 est présenté non pas comme un prétexte trouvé par loc.2 pour maquiller la cause d'un fait, mais comme correspondant à ce que pense effectivement loc.2, dont loc.1 laisse entendre le caractère fallacieux : ainsi en (10), *Elle* prête à *Lui*, à travers l'énoncé « Dans un instant je me *serai conduite* comme une fille », non un propos mensonger mais un propos qui correspond à ce que *Lui* pense et qui, selon *Elle*, ne correspond pas à la réalité. Ce qu'ont de commun toutes les occurrences du corpus, c'est que loc.1 se désolidarise de la parole qu'il impute à loc.2 en la montrant mensongère, erronée, voire totalement absurde comme en (11) :

(11) LE PÈRE - Et quand tu nous reviendras le ventre gonflé, ayant déshonoré le nom de ton père, tué ta mère de douleur, et forcé tes frères à s'engager dans l'armée pour fuir la honte au village - ce *sera* le Saint-Esprit, peut-être, qui *aura fait* le coup ! Je vais le dire au curé que, non contente de courir, tu blasphèmes. On te jettera, au pain et à l'eau, à moisir dans un cul de couvent ! (Anouilh J., *L'Alouette*, 1953) (→ tu *diras que c'est* le Saint-Esprit, peut-être, qui *a fait* le coup !)

(ii) Les occurrences présentées jusqu'à présent relèvent toutes de l'écrit littéraire (roman, théâtre). Serait-ce que l'oral conversationnel ne connaîtrait pas le futur énonciatif ? Nous le pensions... jusqu'au jour où nous avons pu relever « au vol » cette occurrence :

(12) (conversation d'une vieille dame (Juliana) avec son fils (Pierre) : elle lui parle d'un cousin, Gaston, qui perdait la tête pour les jolies femmes (2014))

[...] c'est comme la fois où Lucette lui a demandé de la raccompagner à Alès / il a dit « oui bien sûr » mais on devait ce jour-là aller à la mer l'après-midi / sa fille [Odette] était folle « oui après il *sera fatigué il aura mal à la tête il faudra* qu'il fasse sa sieste » et puis non

on est allés à la mer quand même⁵ (→ Il *dira qu'il est* fatigué, *qu'il a* mal à la tête, *qu'il faut*

qu'il fasse sa sieste)

(iii) Est-il possible de dater cet emploi du futur ? Est-il apparu seulement au XIX^e comme on pourrait l'inférer des occurrences antérieures ? Il semble être entré dans la langue au moins depuis le XVII^e, comme l'atteste (13) :

(13) AGRIPPINE. Arrêtez, Néron : j'ai deux mots à vous dire. / Britannicus est mort, je reconnois les coups ; / Je connois l'assassin.

NÉRON. Et qui, Madame ?

AGRIPPINE. Vous.

NÉRON. Moi ! Voilà les soupçons dont vous êtes capable. / Il n'est point de malheurs dont je ne sois coupable ; / Et si l'on veut, Madame, écouter vos discours, / Ma main de Claude même *aura tranché les jours*. / Son fils vous étoit cher : sa mort peut vous confondre ; / Mais des coups du destin je ne puis pas répondre. (Racine, *Britannicus*, 1669) (→ Vous *direz que* ma main de Claude même *a tranché* les jours)

⁵ Eclaircissons les enchâssements énonciatifs : Juliana raconte à son fils Pierre (interaction 1) qu'Odette, fille de Gaston, lui a dit (interaction 2) qu'elle était très mécontente que son père raccompagne la belle Lucette à Alès parce qu'elle imaginait qu'ensuite il lui dirait (interaction 3) qu'il était fatigué, qu'il avait mal à la tête, etc... comme prétexte pour ne pas aller à la mer.

Nous venons de décrire l'emploi énonciatif du futur. Il nous reste maintenant à proposer une hypothèse explicative de son fonctionnement.

2.2. Explication

Nous avons vu que la valeur en langue du futur [+ ultériorité] [+ PRÉSENT] actualisait prototypiquement le procès de l'énoncé. Dans l'emploi énonciatif, le co(n)texte empêche que ces instructions se portent sur cet élément pour des raisons de cohérence temporelle et énonciative. Prenons seulement (10), « Dans un instant je me *serai conduite* comme une fille » : le futur antérieur ne peut, malgré le circonstant *dans un instant*, poser comme ultérieur par rapport à t_0 le procès *se conduire comme une fille*, qui cotextuellement correspond à l'évaluation du procès antérieur *se faire peloter*. D'autre part, énonciativement, *Elle* ne peut être l'énonciateur de « je me *serai conduite* comme une fille » : elle ne prend pas en charge ce procès. Ainsi contraintes, les instructions temporelles du futur se reportent sur une énonciation (implicite) ultérieure, en interaction concordante avec les éléments co(n)textuels temporellement et énonciativement : la mise en place d'un acte de parole ultérieur s'accorde avec le circonstant *dans un instant*. Il se voit confirmé par l'explicitation

d'un acte de parole symétrique dans l'énoncé qui suit : « dans deux minutes tu m'*appelleras* sale bête ». Et énonciativement, il peut parfaitement être pris en charge par l'énonciateur *Lui*.

Ce fonctionnement du futur que nous avons nommé *énonciatif* parce qu'il consiste à faire porter les instructions de ce temps non sur le procès de l'énoncé mais sur son énonciation est explicable en termes de *coercion* (Pustejovsky 1995; de Swart 1998), d'*usage interprétatif* (Sperber et Wilson 1995), ou de *dialogisme* (Azzopardi et Bres 2011). C'est cette dernière approche que nous développons.

Nous avons défini le futur comme un ultérieur du PRÉSENT : l'ultériorité du procès, du fait qu'elle se calcule à partir de t_0 , a pour origine le seul locuteur-énonciateur E_1 : le futur n'est pas un *temps dialogique en langue*, à savoir qu'il ne présuppose pas, à côté du locuteur-énonciateur E_1 , un énonciateur secondaire e_1 (cas du conditionnel). Mais il peut avoir un *fonctionnement dialogique en discours*, lorsque le co(n)texte l'y oblige, comme dans les emplois de *mitigation*, de *conjecture*, de *bilan* (Azzopardi 2011, Azzopardi et Bres 2011), et donc dans l'emploi *énonciatif*. Reprenons encore une fois (10) en remplaçant le futur antérieur par le passé composé :

(10a) Elle. (assise près du lit et commençant à se dévêtir) Là. Oh ! je connais l'ordre et la marche. Dans un instant je me *suis conduite* comme une fille, dans deux minutes tu m'appelleras sale bête ; dans cinq tu casseras quelque chose.

L'interprétation de l'énoncé devient problématique : le passé composé *me suis conduite* se combine difficilement avec le circonstant *dans un instant*, l'énonciation implicite est difficilement accessible. C'est bien le futur, qui, en interaction avec le co(n)texte, permet de comprendre que *Elle* place là implicitement un acte d'énonciation ultérieur attribué à *Lui*⁶.

Les paraphrases par lesquelles nous avons décrit l'emploi énonciatif conduisent à le mettre en relation avec la problématique du discours indirect libre. M. Vuillaume termine l'article qu'il a consacré à cette question de la sorte :

Il s'ensuit que seules les formes verbales en -ait - imparfait, plus-que-parfait et conditionnel -, le futur antérieur et (peut-être) le futur simple sont aptes à marquer, dans le D.I.L., le décalage entre le moment de la production des propos mentionnés et celui où on les mentionne. (1998 : 200)

⁶ Notons que cependant le passé composé peut également être porteur, suivant le co(n)texte, d'un acte d'énonciation implicite ultérieur : c'est le cas dans le premier tour de parole de (10) :

(10) Elle. N'use pas ta salive, je sais ce que tu vas me dire. (très simple). Je *me suis fait peloter*. (→ tu vas me dire que je *me suis fait peloter*).effacer le gras ?

Nous confirmons cette analyse⁷ : le futur antérieur mais aussi le futur simple – le doute de M.

Vuillaume à l'endroit de ce temps peut être levé : il se voit réalisé par 9/22 occurrences

(notamment (1), (12)) de notre corpus –, peuvent être utilisés en discours indirect libre. Ils

permettent d'actualiser indirectement des propos comme relevant d'un énonciateur e1 autre

que l'énonciateur principal E1 sans mention du discours citant. Nous ajouterons toutefois une

précision : les occurrences de futur énonciatif ne le font pas tout à fait comme les autres.

Prenons une occurrence prototypique de D.I.L. au conditionnel :

(14) Il s'allongea, les yeux au plafond, ébloui par la forte clarté neutre et morte qui remplissait

la chambre. Il *remonterait* là-haut à la nuit tombante. Peut-être *irait*-il prendre un affût.

(Carrière, *L'épervier de Maheux*, 1972)

L'ultériorité porte non sur l'énonciation mais sur le procès : c'est dans le moment où l'actant

est allongé qu'il se dit (énonciation) qu'il fera ceci et cela plus tard (procès). Et il en va de

même si nous transposons le fragment textuel en narration présente :

(14a) Il s'allonge, les yeux au plafond (...). Il *remontera* là-haut à la nuit tombante. Peut-être

ira-t-il prendre un affût.

⁷ Mais pas l'exclusive qu'elle pose : le passé composé (note 5) est également apte à un emploi en discours indirect libre.

Ce qui donne, en explicitation de l'acte d'énonciation :

(14b) Il s'allonge, les yeux au plafond (...). Il *se dit* qu'il *remontera* là-haut à la nuit tombante, qu'il ira peut-être prendre un affût.

L'énonciation est simultanée au cotexte antérieur, comme le signale le présent ; c'est le procès qui est placé en ultériorité, comme le signale le futur. Dans le futur énonciatif, c'est l'énonciation rapportée qui est placée en ultériorité, comme le fait apparaître le test de remplacement :

(10) Elle. (assise près du lit et commençant à se dévêtir) Là. Oh ! je connais l'ordre et la marche. Dans un instant je me *serai conduite* comme une fille, dans deux minutes tu m'appelleras sale bête ; dans cinq tu casseras quelque chose. (Courteline G., *La peur des coups*, apud Vuillaume 1998)

(→ tu *diras que* je me suis conduite comme une fille)

Ce qui est actualisé au futur, c'est non le procès mais l'énonciation de ce procès qui, lui, est actualisé au passé composé.

Nous ne disposons d'aucune occurrence au futur périphrastique : est-ce à dire que cette forme serait ici mal venue, voire impossible ? Il semble bien que dans l'occurrence (12) on puisse

parfaitement remplacer les futurs simples par *va + inf* ; et en (10), le futur antérieur par *va + infinitif composé* :

(12a) [...] sa fille [Odette] était folle « oui après il *va être fatigué il va avoir mal à la tête il va falloir* qu'il fasse sa sieste » et puis non on est allés à la mer quand même

(10a) [...] Oh ! je connais l'ordre et la marche. Dans un instant je me *vais m'être conduite* comme une fille.

C'est moins évident pour (9) :

(9a) ??Enfin, avec un visage renversé, je donnerai à mon mari cette lettre qu'un inconnu *va m'avoir remise*.

Sans écarter la possibilité que l'emploi d'énonciation puisse s'actualiser au futur périphrastique, nous dirons qu'il est significatif que notre corpus, pour restreint qu'il soit, n'en contienne aucune occurrence : en situant sa phase préparatoire dans le PRÉSENT de l'énonciation principale, le tour périphrastique signifie le procès comme plus actuel que ne le ferait le futur simple, ce qui peut ne pas s'accorder avec le cotexte, comme cela semble être le cas de (9).

3. Emploi de découverte

3.1. Définition et description

Reprenons les occurrences (3) et (4) et présentons deux occurrences complémentaires (15 et 16) issues de notre corpus :

(3) (à un client qui lui demande un type de chaussures, une vendeuse répond :) : elles *seront* sur ce présentoir là-bas (*apud* Saussure et Morency 2012)

(4) (une cliente d'une épicerie bio s'adresse à une vendeuse en train de ranger un rayon) :

- Bonsoir, je cherche les œufs s'il vous plaît.
- Alors, ça *va être* dans l'allée du frais, à côté du rayon surgelé, là-bas à gauche. (juillet 2014)

effacer la ponctuation (seulement les points et les virgules) dans 4, 15. Voir sur tout le texte *infra*

(15) (Boutique de vêtements. Une cliente cherche une chemise dans une colonne)

- Quelle taille vous cherchez ?

-M

-Alors oui, on aura mais ce *sera* dans cette colonne (corpus Bres, déc. 2013)

(16) (Une vieille dame au moment de sortir promener)

- Ma canne... mince... je l'avais ce matin là derrière... ah bé je l'ai oubliée dans le garage / chaque fois je fais le coup / Pierre tu vas me la chercher ? elle *sera* contre les outils en rentrant là à droite (corpus Bres, mars 2014)

Saussure & Morency (2012) et Saussure (2012) analysent l'occurrence (3) comme relevant de la modalité *épistémique*, au même titre que (5) que nous rappelons :

(5) On entendit frapper à la porte de la ruelle. Gasselin alla ouvrir.

« — Ce *sera* sans doute M. le curé, il vient presque toujours le premier », dit Mariotte. (Balzac

H. de, *Béatrix*, 1839)

Pour ce faire, ils distinguent deux types d'emploi *épistémique* du futur :

- celui qui correspond à l'expression d'une « *évidentialité inférentielle* » comme en (5), emploi que, suivant la tradition, nous avons nommé *conjectural*, et qui exprime une hypothèse visant à expliquer la cause d'un fait.

- celui qui correspond à l'expression d'une probabilité ou d'une possibilité devant être vérifiée, comme en (3) :

[...] le futur *épistémique* n'exprime pas toujours l'*évidentialité inférentielle* de l'explication causale d'un fait perçu (le coup de sonnette et sa cause par ex.). Demandant à une vendeuse (dans le centre de la France) si son magasin vendait des chaussures d'une certaine marque, je me suis entendu répondre [...] :

Elles seront sur ce présentoir là-bas.

[Cet énoncé] ne manifeste aucun raisonnement à propos des causes d'une quelconque perception (il n'y en a pas dans les circonstances, hormis ma parole, qui ne saurait être causée par la présence de chaussures ici ou là). (Saussure 2012 : 135)

[...] l'énoncé exprime tout simplement quelque chose qui peut ressembler à « Je crois me souvenir qu'elles sont sur ce présentoir », assorti de l'effet de vérification future qui viendra prouver la validité du souvenir. (Saussure 2012 : 136, note 3)

Nous ne partageons pas cette analyse : selon nous les énoncés des occurrences (3), (4), (15) et (16) n'ont pas une valeur modale épistémique ; ils produisent un effet de sens spécifique - de *découverte* -, différent de l'effet de sens de *conjecture*, duquel nous allons le distinguer contrastivement.

Le premier point que l'on peut mettre en évidence concerne les formes de futur qui peuvent intervenir dans les énoncés conjecturaux et dans les énoncés de découverte. Les énoncés conjecturaux peuvent être produits au futur simple avec *être* et *avoir* et de façon beaucoup plus fréquente avec tous les verbes au futur antérieur. Sur un corpus de 69 énoncés conjecturaux au futur en français provenant de discours écrits ou oraux et appartenant à divers genres comme la littérature ou la conversation (cf. Azzopardi 2011), 50 sont au futur

antérieur alors que 19 seulement sont au futur simple. Par ailleurs, aucun n'est réalisé à la forme périphrastique en *aller* + infinitif. Les énoncés de *découverte*, quant à eux, ne sont produits qu'avec les verbes d'état *être* et *avoir*, au futur simple ou à la forme périphrastique et nullement au futur antérieur. Nous proposerons une explication à ce double phénomène *infra* (point 3.2).

Du point de vue de la localisation temporelle des événements, le futur de découverte peut être remplacé par le présent, comme c'est le cas dans l'emploi de *conjecture* :

(3a) elles *sont* sur ce présentoir là-bas.

(4a) Alors, c'*est* dans l'allée du frais, à côté du rayon surgelé, là-bas à gauche.

(15a) - Alors oui, on a mais c'*est* dans cette colonne (corpus Bres, nov-déc. 2013)

(16a) - Ma canne... mince... je l'avais ce matin là derrière... ah bé je l'ai oubliée dans le garage /
chaque fois je fais le coup / Pierre tu vas me la chercher ? elle *est* contre les outils en rentrant là
à droite

Cependant, contrairement à l'emploi *conjectural*, le locuteur n'y formule pas une hypothèse sur le lieu où peut se trouver l'objet recherché ou visant à expliquer pourquoi il se trouve là.

Dans ces quatre occurrences, le locuteur sait parfaitement où se trouve l'objet en question et le fait qu'il s'y trouve n'a rien de surprenant ni pour lui ni pour son interlocuteur : nous n'y voyons donc aucune valeur modale épistémique.

On peut remarquer en revanche que les énoncés de *découverte* se caractérisent par le trait suivant, absent dans l'expression de la conjecture : ils font toujours partie d'une interaction verbale, ce qui n'est pas forcément le cas des énoncés *conjecturaux*, interaction dans laquelle le locuteur indique à l'interlocuteur l'endroit où il entrera en contact (visuel) avec l'objet recherché au terme d'un déplacement (les chaussures en 3, les œufs en 4, la chemise en taille M en 15 et la canne en 16).

Cette caractéristique nous invite à faire un parallèle entre les énoncés de *découverte* et l'exemple (17) issu d'un corpus d'indications d'itinéraires :

(17) - 1. E₃ — pardon monsieur / l'église Saint Roch s'il vous plaît

- 2.I — euh:: alors Saint Roch euh:: oui attendez alors venez : (*commence à remonter la rue*

des Etuves, suivi par E₂ et E₃) (...) vous allez voir / vous allez prendre un peu à droite / (hm E₂) i

va y avoir **en italiques/gras** ? la Chambre de Commerce avec <écrit> CCI / tout de suite à

gauche / (oui E₂) (corpus Barbéris)

En (17) comme en (3), (4), (15) et (16), le locuteur indique à l'interlocuteur le lieu (différent du lieu de l'interaction verbale) où se situe l'objet que l'interlocuteur recherche (ou que le locuteur demande à l'interlocuteur d'aller lui chercher).

Dans cette section, nous avons défini et décrit les caractéristiques de cet emploi en le différenciant de celui de conjecture. Nous pouvons à présent expliquer le mécanisme de production de l'effet de sens de *découverte* en mettant en évidence le rôle joué par le temps verbal et par les éléments du co(n)texte.

3.2. Explication

Le co(n)texte apporte deux ingrédients sans lesquels le futur ne peut contribuer à la production de l'effet de sens de *découverte* : une interaction verbale dans laquelle E1 indique l'endroit où l'interlocuteur entrera ultérieurement en contact (visuel) avec l'objet recherché et des éléments qui signalent que l'objet recherché se situe déjà à cet endroit-là.

Dans son emploi temporel prototypique, les instructions temporelles du futur [+ ultériorité] et [+ PRÉSENT] portent sur le procès au futur et le situent dans l'ultériorité de t_0 . La forme

périphrastique, quant à elle, place dans le PRÉSENT la phase préparatoire d'un procès dont le déroulement est situé dans l'ultériorité de t_0 . Dans le cas des emplois de découverte, alors même qu'est mis au futur le procès qui localise l'objet, le co(n)texte signale implicitement que l'objet se trouve à cet endroit au moment t_0 **remplacer par t_0** de l'énonciation principale et non dans son ultériorité : les *chaussures* en (3), les *œufs* en (4), la *chemise* en (15) comme la *canne* en (16) sont déjà sur le *présentoir*, dans *l'allée du frais*, dans *la colonne voisine* ou dans le *garage* au moment de l'énonciation. Ce que le futur, de par sa valeur en langue, situe dans l'ultériorité du moment de l'énonciation principale, c'est donc non la localisation de l'objet recherché mais le moment où l'interlocuteur entrera en contact visuel avec lui, ce que l'on peut expliciter de la sorte :

(3) elles **seront** sur ce présentoir là-bas. (→ vous les **trouvez** / **allez** les **trouver** sur le présentoir là-bas)

(4) - Alors, ça **va être** dans l'allée du frais, à côté du rayon surgelé, là-bas à gauche. (→ vous **allez** les **trouver** / les **trouvez** dans l'allée du frais, à côté du rayon surgelé, là-bas à gauche.)

(15) - Alors oui, on aura mais ce **sera** dans cette colonne (→ vous les **trouvez** / **allez** les **trouver** dans cette colonne)

(16) - Ma canne... mince... je l'avais ce matin là derrière... ah bé je l'ai oubliée dans le garage /
chaque fois je fais le coup / Pierre tu vas me la chercher ? elle *sera* contre les outils en rentrant
là à droite (→ tu la *trouveras* / *vas* la *trouver* contre les outils en rentrant là à droite)

Cette explicitation permet de remarquer que dans ce type d'emploi, le futur simple et la forme périphrastique sont deux formes quasi interchangeables, comme c'est le cas dans l'emploi temporel prototypique. C'est un élément qui vient conforter notre analyse selon laquelle l'emploi de *découverte* est bien distinct de l'emploi *conjectural*. Dans l'emploi de *découverte*, le futur n'a pas une valeur modale mais bien une valeur temporelle. En revanche, à la différence de l'emploi temporel prototypique, ce n'est pas le procès au futur qui est placé dans l'ultériorité de t_0 **remplacer par t_0 . vérifier sur tout le texte** (à savoir le fait que l'objet se trouve à un endroit donné). Le locuteur se met à la place de l'interlocuteur et situe le procès au moment où l'interlocuteur découvrira l'objet à l'endroit indiqué. Le fait que le locuteur accompagne l'interlocuteur au moins sur une partie du déplacement comme l'indique L. de Saussure pour (3) ou comme nous avons pu le constater pour (4) renforce notre hypothèse selon laquelle le locuteur adopte le point de vue ultérieur de son interlocuteur.

Deux éléments doivent encore être expliqués : pourquoi cet emploi est toujours réalisé avec *être* et *avoir* et pourquoi il ne l'est jamais au futur antérieur.

Si on ne trouve d'énoncés à sens de *découverte* qu'avec *être* et *avoir*, c'est parce que cet emploi nécessite d'avoir des verbes d'*état permanent*. Ce type de verbe exprime des procès sans bornes, c'est-à-dire qui peuvent être vrais notamment au moment de l'énonciation principale t_0 . Or, pour qu'il y ait effet de sens de *découverte*, il faut qu'en t_0 le locuteur sache que l'objet se trouve bel et bien à cet endroit-là et donc que le fait qu'il s'y trouve soit vrai au moment de l'énonciation principale. De plus, nous avons défini cet emploi comme l'indication par le locuteur à l'interlocuteur de l'endroit où se trouve l'objet qu'il recherche. Or, en français, l'expression de l'existence d'un être (ou un objet) dans un lieu donné se fait essentiellement avec *être* (« les œufs *sont* au rayon frais ») ou *avoir* (« il y a des œufs au rayon frais »).

Enfin, si l'emploi de *découverte* exclut le futur antérieur, c'est parce que ce temps saisit le procès en extension (au sens de Guillaume 1929/1970), c'est-à-dire après son accomplissement. Or, le contact visuel avec l'objet recherché demande que le procès de

localisation dudit objet soit saisi en tension, c'est-à-dire dans son accomplissement, ce que seul le futur simple (ou la forme périphrastique) peut faire : je ne peux voir qu'un objet qui *est* là, non un objet qui *a été* là.

Conclusion

Nous avons réuni dans la même étude les deux emplois *énonciatif* et *de découverte* au motif de ce que dans les deux cas le futur porte non sur le procès de l'énoncé mais sur un acte d'*énonciation* ultérieur pour l'emploi énonciatif ; sur un acte de *perception* ultérieur pour l'emploi de découverte. Dans les deux cas, le futur a une valeur purement temporelle, et aucunement modale.

On peut aller plus avant dans le rapprochement : dans les deux cas, le futur signifie non pas directement, mais via une *médiation* : énonciative pour le premier, perceptuelle pour le second. Nous avons rapproché en 2 le futur dans l'emploi énonciatif des temps pouvant porter le discours indirect libre. Nous terminerons en rapprochant le futur en emploi de découverte des temps pouvant porter un *point de vue* implicite (Bres 2003) : l'imparfait, ou, moins connu, le passé simple dans des occurrences comme :

(18) Justin faillit se jeter dans un mur qui *se dressa* devant lui après un tournant, évita de justesse un camion. (Triolet, *Luna-Park*).

où le passé simple ne peut actualiser le procès *se dresser* que *via* la médiation du regard d'un actant : c'est Justin qui perçoit le mur dans son surgissement subit.

Références bibliographiques

Les books et revues n'apparaissent pas en italiques

Pour les articles, en principe on emploie les guillemets « xxxxxxx » pour les articles en français, et les guillemets “xxxxxx” pour les articles en anglais

Azzopardi, S. (2011), Le Futur et le Conditionnel : valeur en langue et effets de sens en discours. Analyse contrastive espagnol / français, Montpellier : Université de Montpellier 3 : thèse de doctorat, Sciences du langage, sous la direction de Bres, Jacques. [en ligne sur Internet]. Disponible sur <http://www.biu-montpellier.fr/florabium/jsp/nnt.jsp?nnt=2011MON30052>.

Azzopardi, S. et Bres, J. (2011), “Temps verbal et énonciation. Le futur et le conditionnel en français : l'un est dialogique, l'autre pas (souvent)”, Cahiers de praxématique, 56 : 55-78.

Bakhtine, M. (1952/1979/1984), “Les genres du discours”, in Esthétique de la création verbale, Paris : Gallimard, 265- 308.

Bres J. (2003), "Temps verbal, aspect et point de vue : de la langue au discours", Cahiers de praxématique, 41 : 55-84.

Bres J. (2009), "Dialogisme et temps verbaux de l'indicatif", Langue Française, 163 : 21-39.

Bres J. et Azzopardi, S. (2012), "On aurait oublié les clés du dialogisme sur la porte de l'analyse ? De l'effet de sens de *conjecture* du futur et du conditionnel en français", in Bres, J., Nowakowska, A., Sarale, J.-M. et Sarrazin, S. (eds) (2012), 135-147.

Bres, J., Nowakowska, A., Sarale, J.-M. et Sarrazin, S. (eds) (2012), Dialogisme : langue, discours, Bruxelles, Bern, Berlin, Frankfurt am Main, New York, Oxford, Wien : Peter Lang.

Bres, J. et Nowakowska, A. (2006), "Dialogisme : du principe à la matérialité discursive", in Perrin, L. (ed.) (2006), 21-48.

Bybee J., Perkins R. et Pagliuca W. (1994), The evolution of grammar, Chicago : The University of Chicago Press.

Damourette, J. et Pichon, E. (1911-1936), Des mots à la pensée : essai de grammaire de la langue française, Paris : d'Artrey.

Dendale, P. (2001), "Le futur conjectural *versus* *devoir* épistémique : différences de valeur et restrictions d'emploi", Le Français Moderne, 69, 1 : 1-20.

Guillaume, G. (1929/1970), Temps et verbe, Paris : Champion.

Hopper P. et Traugott E. (1993/2003), *Grammaticalization*, Cambridge : Cambridge University Press.

Martin, R. (1981), "Le futur linguistique : temps linéaire ou temps ramifié ?", *Langages*, 64 : 81-91.

Perrin, L. (ed.) (2006), *Le sens et ses voix*, *Recherches linguistiques*, 28, Metz : Université de Metz.

Pustejovsky, J. (1995), *The Generative Lexicon*, Cambridge (MA) : The MIT Press.

Saussure, L. de (2012), "Modalité épistémique, évidentialité et dépendance contextuelle", *Langue française*, 173 : 131-143.

Saussure, L. de et Morency, P. (2012), "A cognitive pragmatic view of the French epistemic Future", *Journal of French Language Studies*, 22 : 207–223.

Sperber, D. et Wilson, D. (2nd edition) (1995), *Relevance: Communication and Cognition*, Oxford : Blackwell.

Swart, H. de (1998), "Aspect Shift and Coercion", *Natural Language and Linguistic Theory*, 16 : 347-385.

Vogeleer, S. (ed) (1998), *Temps et discours*, BCILL 99, Louvain-la-Neuve : Peeters.

Vuillaume, M. (1998), "Le discours indirect libre et le passé simple", in. Vogeleer, S. (ed) (1998), *Temps et discours*, BCILL 99, Louvain-la-Neuve : Peeters, 191-201.